

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



PICARDIE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 28 du 1 Décembre1999-1 page

Pomme de Terre

Une année à risque mildiou modéré

Comme l'an dernier, la mauvaise gestion des tas de déchets nous a conduit à préconiser un traitement fongicide très tôt en culture. En effet, début mai des symptômes de mildiou très sporulants sont observés sur tas de déchets sur l'ensemble de la région de Picardie. Par conséquent sans même atteindre le seuil épidémique, dès le 6 mai, pour les rares parcelles présentant 50% de levée et se trouvant à proximité d'une source de contamination primaire, une première intervention fongicide à base de mancozèbe est préconisée. Pour les variétés type SAMBA et SATURNA, le déclenchement du 1er traitement est retardé en fin de mois.

Le 8 mai, la 3ème génération est enregistrée par le modèle GUNTZ-DIVOUX sur une majorité des postes climatiques de la région. De fin mai à fin juin, le risque épidémiologique est modéré. Cependant, des orages localisés et parfois violents provoquent le lessivage des spécialités commerciales. Dans le cas de lessivage de produit, l'emploi des spécialités à base de cymoxanil est préconisé. Dans le cas contraire, l'emploi de produits à base de contact ayant une bonne tenue au lessivage est préféré. En raison d'un développement rapide de la végétation, l'utilisation des spécialités systémiques et translaminaires peut s'appliquer avec toutefois une cadence réduite de 7-8 jours au lieu de 10 jours (forte dilution dans la plante).

Les premiers symptômes de mildiou en parcelle apparaissent à la mi-juin sur variétés sensibles (CAPTAH VANDEL).

Dans la période du 26 juin au 20 juillet, les pluies orageuses sont de plus en plus fréquentes, redonnant un nouvel élan épidémiologique au mildiou. Profitant de l'humidité et de la chaleur, les contaminations et les sporulations sont enregistrées quotidiennement. Très rapidement on assiste à une explosion de la maladie dans certaines parcelles mal protégées durant les orages. Dans la plupart des cas, le mildiou est facilement neutralisé par l'emploi de produits à cadence rapprochée (3 jours).

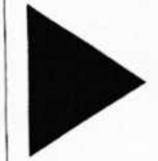
Le retour du soleil à partir du 20 juillet atténue fortement le développement du champignon. En parcelles agriculteurs comme dans nos parcelles expérimentales, les taches de mildiou ne présentent plus aucune activité sporulante. L'utilisation du mancozèbe est alors préconisée avec une cadence de traitement prolongée à 8-9 jours selon les situations voire une suppression de la protection dans certains cas. Dans le même temps, la présence d'Alternaria et d'Erwinia accélèrent considérablement la sénescence du feuillage.

Pour les parcelles où le défanage est proche, deux préconisations peuvent être conseillées :
- dans le cas où aucun symptôme de mildiou n'a été observé, la protection se poursuit avec un mancozèbe,
- à l'inverse, le fluazinam est plus approprié.

Du 8 au 19 août, le retour des orages occasionne non seulement le retour des risques mais aussi un phénomène de repousse provoquant parfois une vitrosité du tubercule. A partir de la mi-août, les cycles deviennent inexistants induisant une suspension de la protection fongicide jusqu'à début septembre. A partir de cette date et jusqu'à dessiccation complète de la végétation, la protection doit être soignée.



- Un extrait PHYTOMA,
- **ABONNEMENT 2000**, merci de renvoyer rapidement le coupon de renouvellement joint !



Mildiou :
Bilan de l'année

Ministère de l'Agriculture
Service Régional de la Protection des Végétaux

Allée de la Croix Rompue
518, rue St Fuscien
BP 69
80092 AMIENS
CEDEX 3
Tél : 03.22.33.55.97
Fax : 03.22.33.55.56

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles d'AMIENS
Directeur gérant : Bernard MATHON
Publication périodique
C.P.P.A.P n°1823AD
ISSN n°07576609

Tarif Courrier 320 F
Tarif Fax 350 F